



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ac-nantes.fr**

# Inscription aux baccalauréats général et technologique

---

## Périodes d'inscription

---

Les inscriptions sont ouvertes :

- du **2 novembre au 14 décembre 2020 inclus** : pour les **épreuves anticipées de 1ère** du baccalauréat 2022 (qui se dérouleront durant l'année scolaire 2020/2021).
- du **2 décembre (3 décembre pour les candidats des centres étrangers, les candidats individuels et les candidats CNED) au 18 décembre 2020 inclus** : pour les **épreuves terminales** du baccalauréat 2021 qui se dérouleront entre mi-mars et début juillet 2021.

## Qui peut s'inscrire?

---

Le baccalauréat sanctionne les études effectuées dans le cadre du lycée.

Vous pouvez néanmoins vous inscrire aux baccalauréats général et technologique quel que soit votre âge ou votre niveau de formation.

L'examen **se déroule sur deux années successives**.

Avant de pouvoir se présenter aux épreuves terminales du baccalauréat, les candidats doivent **avoir subi l'année précédente** les épreuves dites anticipées de première.

## Modalités d'inscription en 1ère ou en terminale

---

Les **candidats scolaires** sont inscrits **obligatoirement par leur établissement de scolarisation** et valident ensuite leur confirmation d'inscription après vérification.

Pour les **candidats hors statut scolaire**, l'inscription est effectuée en ligne, à cette adresse :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

- Les **candidats individuels** (hors CNED scolaire) **résidant en France s'inscrivent dans leur académie de résidence** et choisissent un lieu géographique de rattachement le plus proche de leur domicile ;
- Les **candidats individuels résidant à l'étranger** s'inscrivent dans leur académie de rattachement :
  - **NANTES regroupement Cotonou** pour les candidats résidant au Bénin, Ghana, Niger, Nigéria ou Togo ;
  - **NANTES regroupement Pointe-Noire** pour les candidats résidant au Cameroun, Gabon, Tchad, République Centrafricaine, Congo, ou République Démocratique du Congo.Ils doivent ensuite choisir un lieu géographique de rattachement le plus proche de leur domicile ; ils seront ensuite convoqués aux épreuves par le Rectorat de leur académie de résidence (de rattachement pour les candidats de l'étranger).
- Les **candidats CNED scolaire** résidant en France **s'inscrivent obligatoirement sous le code de rattachement du CNED** Chasseneuil et choisissent un lieu géographique de rattachement le plus proche de leur domicile. Ils seront ensuite convoqués aux épreuves par le Rectorat de leur académie de résidence.
- Les **candidats CNED scolaire résidant à l'étranger** s'inscrivent dans leur académie de rattachement :
  - **NANTES regroupement Cotonou** pour les candidats résidant au Bénin, Ghana, Niger, Nigéria ou Togo ;

- **NANTES regroupement Pointe-Noire** pour les candidats résidant au Cameroun, Gabon, Tchad, République Centrafricaine, Congo ou République Démocratique du Congo.

Ils sont **obligatoirement inscrits au CNED Chasseneuil** et choisissent un lieu géographique de rattachement le plus proche de leur domicile. Ils seront ensuite convoqués aux épreuves par le Rectorat de leur académie de rattachement.

## TRÈS SIGNALÉ

---

**AU PLUS TARD A LA DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS, les candidats individuels et CNED scolaire résidant à l'étranger doivent OBLIGATOIREMENT se présenter avec leur confirmation d'inscription (qu'ils auront imprimée) à l'établissement d'enseignement français où ils passeront leurs épreuves de baccalauréat en 2021, AFIN DE S'ACQUITTER DE LEURS DROITS D'INSCRIPTION, condition nécessaire à la validation de leur inscription par les services académiques.**

**Attention** : l'adresse de connexion pour l'inscription aux épreuves des baccalauréats général et technologique est **uniquement dédiée aux candidats individuels et CNED scolaire.**

Elle sera accessible comme indiqué supra :

- du **lundi 2 novembre jusqu'au lundi 14 décembre 2020 inclus** pour les **épreuves de 1ère du baccalauréat 2022** (épreuves entre mai et début juillet 2021) ;

- du **mercredi 2 (jeudi 3 pour les candidats des centres étrangers, les candidats individuels et les candidats CNED) au vendredi 18 décembre 2020 inclus** pour les **épreuves terminales du baccalauréat de la session 2021** (épreuves entre mi-mars et début juillet 2021).

## Important

---

**Les candidats individuels ou CNED scolaire qui souhaitent présenter en 2021 à la fois les épreuves anticipées de 1ère et les épreuves terminales du baccalauréat général ou technologique doivent procéder à une seule inscription aux épreuves terminales en précisant qu'ils présentent également les épreuves anticipées de français.**

Pour toute information, contacter le service du baccalauréat du Rectorat par téléphone aux numéros suivants :

- 02 40 37 38 76 ou 38 11 (baccalauréat général)

- 02 40 37 38 10 ou 38 80 (baccalauréat technologique)

ou par courriel aux adresses :

- [dec.ea@ac-nantes.fr](mailto:dec.ea@ac-nantes.fr) (pour les inscriptions de 1ère du baccalauréat général/technologique),

- [dec.bcg@ac-nantes.fr](mailto:dec.bcg@ac-nantes.fr) (pour les inscriptions aux épreuves terminales du baccalauréat général),

- [dec.btn@ac-nantes.fr](mailto:dec.btn@ac-nantes.fr) (pour les inscriptions aux épreuves terminales du baccalauréat technologique).

M.A.J. le 02/12/2020

## Dans cette rubrique

---

- [Inscription](#)
- [Résultats et diplômes](#)
- [Réglementation](#)
- [E.P.S](#)
- [Aménagement d'épreuves](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37